

Partir en stage à l'étranger

Réunion du mardi 1er mars 2022 à 20h



Quand partir ?



Objectif : stage validant et payé

Passer par la procédure inter-CHU avec l'ARS (ou stage à l'étranger selon les facultés)

- Minimum 4 semestres validés
- Pendant 1 à 2 semestres maximum

Stage validant et payé - Réglementation

Les internes qui accomplissent un **stage relevant de leur formation à l'étranger**, le cas échéant dans le cadre d'une mission humanitaire, sont placés dans une position spéciale pendant laquelle :

- Ils bénéficient des **émoluments forfaitaires** mensuels dont le montant, qui varie suivant une ancienneté calculée en fonction du nombre de stages semestriels accomplis.
- Absence d'indemnités liées au service des gardes et d'astreintes selon des modalités fixées par arrêté des ministres chargés du budget, de l'enseignement supérieur et de la santé.

Les stages accomplis dans cette position sont pris en compte, s'ils sont validés, pour le calcul de la durée des fonctions accomplies par les internes.

Quand faire les démarches ?

- 6 à 12 mois avant : constitution du dossier : accord coordinateur DES, signature convention de stage, lettre de motivation
- 5 à 6 mois avant : commission de validation du départ
- 3 à 4 mois avant : passeport, assurance

Trouver un terrain de stage ?

- En rapport avec son projet professionnel (sur-spécialité)
- En discuter avec les universitaires du service
- Demander aux internes qui ont fait des stages à l'étranger
- Demander aux internes / stagiaires étranger étudiant en France
- Contacter directement les médecins dans des terrains de stage
- Connaissance de la langue du pays +++

Constituer son dossier

- Lettre de motivation
- Accord du coordonnateur de DES local
- Accord du Doyen de votre faculté
- Accord du responsable médical du lieu de stage d'accueil
- Accord du directeur de l'hôpital d'accueil
- BONUS : lettres de recommandations du chef de service / autres seniors encourageant la demande

Comment construire son dossier ?

- Cohérence du projet
 - Justification **pédagogique** à la demande et non personnelle
=> le **projet du stage** et ses **apports** pour votre parcours dans son ensemble
 - Domaine de surspécialité
- Autre approche du soins / autre culture
- Rassurer sur votre niveau de langue (pas de barrière trop importante)
- Participation à des protocoles de recherche, amélioration de l'anglais scientifique

Détails pratiques pour le départ

Assurance :

- Contacter la vôtre après avis de l'équipe du stage d'accueil sur les démarches

Visa et passeport :

- Inutile pour pays de l'UE
- Indispensable pour pays hors UE : Etats-Unis, Canada, Royaume-Uni, ...

Salaire :

- Stage financé comme un interCHU : salaire identique à celui d'origine

Selon les destinations :

- Vaccins, passeport, ...

Merci de votre attention

Pour toute question supplémentaire :
cmc.piat@gmail.com